***Comment un moine de Seuillé saulva le cloz de l’abbaye du sac des ennemys***

CHAPITRE XXVII

[…] Les pauvres diables de moines ne scavoient auquel de leurs saincts se vouer. A toutes adventures feirent sonner *ad capitulum capitulantes* : là feut decreté qu’ilz feroient une belle procession, renforcée de beaulx preschans et letanies *contra hostium insidas*, et beaulx responds *pro pace*.

En l’abbaye estoit pour lors un moine claustrier nommé frere Jean des Entommeures, jeune, guallant, frisque, dehayt, bien a dextre, hardy, adventureux, deliberé, hault, maigre, bien fendu de gueule, bien advantagé en nez, beau despescheur d’heures, beau desbrideur de messes, beau descroteur de vigiles ; pour tout dire sommairement, vray moyne si oncques en feut depuys que le monde moynant moyna de moynerie. Au reste, clerc jusques ès dents en matiere de breviaire.

 Icelluy, entendent le bruyt que faisoyent les ennemys par le cloz de leur vine, sortit hors pour veoir ce qu’ilz faisoient. Et advisant qu’ilz vendangeoient leur cloz au quel estoyt leur boyte de tout l’an fondée, retourne au cueur de l’eglise où estoient les aultres moynes tous estonnez comme fondeurs de cloches, lesquelz voyant chanter : « *Ini, nim, pe, ne, ne, ne, ne, ne, ne, ne, tum, ne, num, num, ini, i, mi, i, mi, co, o, ne, no, o, o, ne, no, ne, no, no, no, no, rum, ne, num, num*.

- C’est, dist il, bien chien chanté. Vertus Dieu ! que ne chantez vous :

A Dieu paniers, vendanges sont faictes ?

« Je me donne au Diable s’ilz ne sont en nostre cloz, et tant bien couppent et seps et raisins qu’il n’y aura, par le corps Dieu, de quatre années que halleboter dedans. Ventre sainct Jacques ! que boyrons nous ce pendent nous aultres pauvres diables ? Seigneur Dieu, *da mihi potum* ! »

Lors dist le prieur claustral : « Que fera cest hyvrogne icy ? Qu’on me le mene en prison. Troubler ainsi le service divin !

- Mais (dist le moyne), le service du vin, faisons tant qu’il ne soit troublé car vous mesmes, monsieur le prieur, aymez boyre du meilleur. Sy faict tout homme de bien : jamais homme noble ne hayst le bon vin, c’est un apophtegme monachal. Mais ces responds que chantez ycy ne sont par Dieu poinct de saison.

« Pour quoy sont noz heures en temps de moissons et vendenges courtes, en l’Advent et tout Hyver longues ? Feu de bonne mémoire frere Macé Pelosse, vray zelateur (ou je me donne au Diable) de nostre religion, me dist, il ms’en soubvient, que la raison estoyt affin qu’en ceste saison nous facions bien serrer et faire le vin, et qu’en Hyver nous les humons.

« Escoutez, messieurs, vous aultres qui aymez le vin : le corps Dieu , sy me suyvez ! Car, hardiment, que sainct Antoine me arde sy ceulx tastent du pyot qui n’auront secouru la vigne ! Ventre Dieu ! les biens de l’Eglise ? ha ! non, non ! Diable ! sainct Thomas l’Angloys voulut bien pour yceulx mourir : si je y mouroys, ne seroys je sainct de mesmes ? Je n’y mouray ja pourtant, car c’est moy qui le foys ès aultres. »

Ce disant, mist bas son grand habit et se saisist du baston de la Croix, qui estoyt de cueur de cormier, long comme une lance, rond à plain poing et quelque peu semé de fleurs de lys, toutes presque effacées. Ainsi sortit en beau sayon, mist son froc en escharpe et de son baston de la Croix donny sy brusquement sus les ennemys qui, sans ordre ne enseigne, ne trompette, ne tabourin, parmy le cloz vendangeoient. Car les porteguydons et portenseignes avoient mys leurs guidons et enseignes l’orée des murs, les tabourineurs avoient defoncé leurs tabourins d’un cousté pour les emplir de raisins, les trompettes estoient chargez de moussines, chascun estoyt desrayé. Il chocqua doncques si roydement sus eulx, sans dyre guare, qu’il les renversoyt comme porcs, frapant à tors et à travers, à vieille escrime.

Es uns escarbouilloyt la cervelle, ès aultres rompoyt bras et jambes, ès aultres deslochoyt les spondyles du coul, ès aultres demoulloyt les reins, avalloyt le nez, poschoyt les yeulx, fendoyt les mandibules, enfoncoyt les dens en la gueule, descrouloyt les omoplates, sphaceloyt les greves, descondoit les ischies, debezilloit les fauciles.

Si quelqu’un se vouloyt cascher entre les sepes plus espés, à icelluy freussoit toute l’areste du douz et l’esrenoit comme un chien.

Si aulcun saulver se voyloyt en fuyant, à icelluy faisoyt voler la teste en pièces par la commissure lambdoïde.

Sy quelqun gravoyt en une arbre pensant y estre en seureté, icelluy de son baston empaloyt par le fondement.

Si quelqun de sa vieille congnoissance luy crioyt : « Ha ! frere Jean, mon amy, frere Jean, je me rend.

- Il t’est (disoyt il) bien force ! Mais ensemble tu rendras l’ame à tous les Diables. »

Et soubdain luy donnoit dronos. Et si personne tant feust esprins de temerité qu’il luy voulust resister en face, là monstroyt il la force de ses muscles. Car il leurs transpercoyt la poictrine par le mediastine et par le cueur ; à d’aultres, donnant suz la faulte des coustes, leurs subvertissoyt l’estomach et mouroient soubdainement ; ès aultres, tant fierement frappoyt par le nombril, qu’ilz leurs faisoyt sortir les tripes ; ès aultres, parmy les couillons persoyt le boiau cullier. Croiez que c’estoyt le plus horrible spectacle qu’on veit oncques.

Les uns cryoient : « Saincte Barbe ! »

Les aultres : « Sainct George ! »

Les aultres : « Saincte Nytouche ! »

Les aultres : « Nostre Dame de Cunault ! De Laurette ! De Bonnes Nouvelles ! De la Lenou ! De Riviere ! »

Les ungs se vouoyent à sainct Jacques.

Les aultres au sainct Suaire de Chambery, mais il brusla troys moys après, si bien qu’on n’en peut saulver un seul brin.

Les aultres à Cadouyn.

Les aultres à sainct Jean d’Angery.

Les aultres à sainct Eutrope de Xainctes, à sainct Mesmes de Chinon, à sainct Martin de Candes, à sainct Clouaud de Sinays, ès reliques de Lavrezay et mille aultres bons petitz sainctz.

Les ungs mouroient sans parler, les aultres parloient sans mourir. Les ungs mouroient en parlant, les aultres parlant en mourant.

Les aultres crioient à haulte voix : « Confes… Confession ! *Confiteor* ! *Miserere*! *In manus* ! »

Tant fut grand le cris des navrez que le prieur de l’abbaye avec tous ses moines sortirent. Lesquelz, quand apperceurent ces pauvres gens ainsi ruez parmy la vigne et blessez à mort, en confesserent quelques ungs. Mais ce pendent que les prebstres se amusoient à confesser, les petitz moinetons coururent au lieu où estoit frere Jean et luy demanderent en quoy il vouloit qu’ilz luy aydassent. A quoy respondit quilz esguorgetassent ceulx qui estoient portez par terre. Adoncques, laissans leurs grandes cappes sus une treille au plus près, commencerent esgourgeter et achever ceulx qu’il avoit desja meurtriz. Scavez vous de quelz ferremens ? A beaulx gouvetz qui sont petitz demy cousteaux dont les petitz enfans de nostre pays cernent les noix.

Puis à tout son baston de croix, guaingna la breche qu’avoient faict les ennemys. Aulcuns des moinetons emporterent les enseignes et guydons en leurs chambres pour en faire des jartiers, mais quand ceulx qui s’estoient confessez vouleurent sortir par icelle bresche, le moyne les assommoit de coups disant : « Ceulx cy sont confès et repentans et ont guaigné les pardons : ilz s’en vont en Paradis aussy droict comme une faucille et comme est le chemin de Faye. »

Ainsi par sa prouesse feurent desconfiz tous ceulx de l’armée qui estoient entrez dedans le clous, jusques au nombre de treze mille six cens vingt et deux, sans les femmes et petitz enfans, cela s’entend tousjours.

Jamais Maugis hermite ne se porta sy vaillamment à tout son bourdon contre les Sarrasins, des quelz est escript ès gestes des quatre filz Haymon, comme feist le moine à l’encontre des ennemys avec le baston de la croix.

*Gargantua* (1534)*,* F. Rabelais